



F.F.T.A

Comité Régional Centre-Val-de Loire

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR À L'ARC DU LOIRET

Siège Social : 187 rue Marcelin Berthelot - 45400 Fleury les Aubrais

CR n° 01/2018

Réunion CD 45 - Lundi 15 janvier 2018 - St Jean de Braye

Début de séance : 20 h 30

Présents : Edwige ROLAND, Laurie LETHROSNE, Élise NOREST, Jérôme GIRARD, Paul GOUFFE, Jérôme VERSAVEL, Christian BARILLOT, Alain LEGRAND, Marilyne FARRUGIA, Étienne PIAULT, Ludovic CROCHARD, Claude ROLAND, Jean-Pierre LE LAMER, Jean-Michel RENOUARD, Franck VILLOIN

Absents : Huguette BARREAU, Michel GUERNET, Véronique MEUNIER-LETURQUE, Christophe BARRAULT

Invitée : Sandra MAS de la Ferté St Aubin

Pour commencer, un point sur le nombre de licences est fait : après un bon départ, un ralentissement est constaté depuis le mois de décembre. Ce phénomène est aussi constaté au niveau national et régional.

Les sports sans fédération sont très attirants (paiement à la séance).

1- Validation du PV de la réunion du 2 octobre 2017

Le PV a été envoyé aux membres le 28 décembre pour relecture.
Après échanges sur un point de précision, il est validé.

2- Organisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2018

1 poste vacant pour un médecin : pas de retour. Mais nous aurons un candidat pour la saison prochaine.

Un vérificateur aux comptes désigné l'an dernier a déménagé. Il doit être remplacé par une nouvelle personne.

Ludovic relance Georges Bleuse pour s'assurer de sa présence comme second vérificateur aux comptes.

Les rapports de chaque commission sont à rendre pour le 28 janvier à Elise. Les photos et articles de journaux pour illustrer notre assemblée générale sont à envoyer à Claude.

3- Préparatifs du Championnat Départemental de tir en salle (3 et 4 février 2018 à Pithiviers

Christophe est absent à la réunion et n'a pas fourni d'information à ce sujet.

- Point sur les inscriptions

Le suivi des inscriptions est fait mais en partant d'un classement qui n'est pas à jour. Jean-Michel doit contacter Christophe pour faire le point.

- Présence de bénévoles

Le mur de tir sera installé par l'équipe de Pithiviers.

La question de savoir qui imprime les feuilles de marque est soulevée.

Une équipe du Comité Départemental sera présente les deux jours pour assurer le suivi des matchs.

4- Les Commissions

Il est demandé aux membres présents, si tout le monde est favorable pour aider le nouveau club de Chantecoq à s'installer.

Pour rappel, les derniers clubs créés (Varenes Changy, Patay et Artenay) ont été aidés par l'achat d'arc.

Un accord est donné pour leur demander une liste des besoins comme pour les autres clubs.

Événementiel :

La réunion de remerciement des bénévoles (Mézières et la foire expo) pourrait avoir lieu le 25 ou le 26 août. Pour l'instant, il n'y a pas d'endroit de retenu.

Préparation de l'Assemblée Générale : Huguette échange par mail avec le club de Sully sur cette organisation.

Informatique :

La réunion à la FFTA avec Edwige et Emmanuel LETHROSNE a eu lieu. Le bilan suivant a été fait : le système d'inscription en ligne sera installé au niveau national.

Changement de site : fin de l'abonnement JIMDO début 2018, nouveau site prévu pour la rentrée prochaine avec sport région.

Mailing listes : bien utilisé sauf que les gens font répondre à tous au lieu de répondre uniquement à l'expéditeur. Jean-Michel s'occupe de rédiger une procédure explicative qui sera diffusée à tous.

Marilyne :

La liste du matériel du département prêté dans les clubs avance. Tout est répertorié.

Logo :

Propositions envoyées par Jérôme VERSAVEL.

Après échanges et étude des proposition, il est décidé de continuer à travailler sur le dernier

modèle.

Territorialité :

Artenay : réunion en avril pour envisager la création d'un club.

Collège de Bazoches : initiation l'an dernier et cette année. Des courriers ont été envoyés aux Mairies pour proposer des animations sur les vides greniers du secteur.

Collège Artenay : 2 créneaux d'une heure le midi encadrés par Adeline

Voeux du maire d'Artenay : Christian a fait une animation, les élus ont pu découvrir le tir à l'arc

Arbitre :

La réunion des arbitres pour le calendrier estival est prévue le jeudi 8 février à 20h30 à la SMOC.

5 arbitres ne sont plus en activité : N. THIRY, E. GUILLOT, A. ROLLAND, Q. ROLAND, C. HOUPPERT.

21 arbitres sont en activité.

La prochaine journée de recyclage des arbitres se tiendra le 7 octobre à Sully.

Véronique MEUNIER-LETURQUE a été reçue au tronc commun.

Financière :

RAS

Bilan positif cette année

Il est prévu le remboursement des frais de déplacement à l'AG de la FFTA.

Jeunes :

stages jeunes des vacances de février :

1 stage poussin benjamin : 3 inscrits maintien du stage ?

1 stage de minime à junior : 11 inscrits

Vacances d'avril : plusieurs jours par catégorie

Journée découverte le 7 avril à Pithiviers

Laurie ne sera pas là, qui prendra le relais

Difficulté à trouver les encadrants. Un rappel sera fait aux clubs à l'AG

Alain pose une question à propos du stage de perfectionnement : des travaux auront lieu sur le terrain de la SMOC au printemps. Un nouveau terrain d'accueil doit être trouvé car où le terrain ne serait pas accessible.

Trainou a un terrain extérieur qui peut être prêté. Poser la question à Olivet qui doit aussi avoir un pas de tir extérieur.

Alain qui voit régulièrement Adeline lui en parlera pour la prévenir.

Emploi :

RAS

Règlement intérieur :

Claude proposera un nouveau RI à l'AG

Ce règlement reprend clairement le rôle de chacun et précise les différences entre les commissions statutaires et les non statutaires.

5- Emploi d'un service civique

Le nombre d'heures de travail pour un emploi en service civique est entre 25 et 35 h pour 500 € par mois → nous avons choisi 25 h.

½ payé par l'Etat et ½ par l'employeur (FFTA qui nous délègue ensuite).

Reste de la somme est pris en charge par la FFTA et des subventions.

Poste proposé car Elodie était disponible et est déjà présente sur le territoire.

Encadrement par Paul : entretien avec Elodie chez Edwige pour présentation de sa fiche de mission (8 mois) :

- accompagnement de la pratique des jeunes (publicité dans les écoles, collèges ou lors de manifestations)
- accompagnement de la pratique pour les scolaires
- développement de la pratique dans le département : aider sur les zones sans tir à l'arc (nord du dép et sud est)

Elodie participera à la rédaction d'un livret pour présenter le tir à l'arc (historique, santé, mixité..) et l'élaboration d'affiches.

Paul, qui assurera son suivi, rencontrera Elodie chaque lundi.

Les premières interventions auront lieu début mars.

Quand les documents seront terminés : diffusion aux clubs, puis intervention d'Elodie si besoin.

Attention : Elodie ne peut pas faire tirer les gens si elle est toute seule : ne peut pas se substituer aux entraîneurs.

Alain demande si le service civique entre dans un projet de formation d'Elodie ?

Pour l'instant sans emploi, Elodie est déjà bien impliquée. Elodie souhaite devenir entraîneur. Ce contrat ajoutera une ligne sur le CV et l'aidera à décider de son avenir.

Permis de conduire : simple avance ou don en échange de son travail.

Le CD fait une avance à Elodie qui paye directement l'auto école.

En fonction du travail d'Elodie, un renouvellement pour les prochaines saisons peut être envisagée ? Appel à candidature pourrait être fait dans les clubs.

6- CNDS

Pas d'info connue à ce jour

7- Calendrier

La date de la prochaine réunion sera annoncée ultérieurement.

Invité à la prochaine réunion : Jacky Pilte ASFAS et ???

Fin de séance : 23 h 15

La Secrétaire
Elise NOREST

La Présidente
Edwige ROLAND